

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 21/22 (1913)

Heft: 11

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

y avait pour la ville, à tous les points de vue, à maintenir les nobles et généreuses traditions de son passé, il n'a pas hésité à mettre le Musée Rath, même au prix de l'arrêt des travaux de réfection en cours, au service de l'Agence des prisonniers.

Le Comité international de la Croix-Rouge est heureux de saisir cette occasion pour lui exprimer publiquement sa vive reconnaissance en son nom personnel comme au nom du public, qui trouvera dans ces vastes locaux une réception mieux ordonnée et plus confortable. Il exprime en même temps sa sincère gratitude pour toutes les bonnes volontés qui se manifestent avec persévérance et les concours précieux qui s'offrent spontanément.

Il rappelle en même temps au public :

qu'il ne peut s'occuper efficacement ni *des civils internés*, dont le rapatriement s'opère par le « Bureau de rapatriement pour les civils » à Berne, ni *des otages* ou prisonniers politiques, qui échappent à son action ;

qu'il se charge, en revanche, soit de recueillir des renseignements sur les prisonniers et blessés allemands en France ou français en Allemagne, indiqués comme disparus par les autorités de leur pays, et à condition que toutes indications utiles (nom, incorporation, lieu et date de la blessure ou de la capture) lui soient fournis, soit de l'envoi de lettres adressées à des prisonniers (ouvertes et non affranchies), de paquets jusqu'à cinq kilogrammes et de petites sommes d'argent jusqu'à 50 fr.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Les samaritains de Porrentruy, bercés depuis longtemps par l'espoir d'une excursion, ont eu, dimanche 12 juillet, la réalisation de leur désir.

Le train de 7 h. du matin embarquait, à destination des Franches-Montagnes, la joyeuse société composée d'une soixantaine de personnes. La journée s'annonçait magnifique ; la gaieté rayonnait sur chaque visage ; tout, semblait-il, voulait contribuer à la bonne réussite de la course. Après trois heures de chemin de fer, on met pied à terre aux Emibois, où des exercices pratiques sont organisés. Voilà nos samaritains consciencieusement à l'œuvre ; pansements, bandages, confection de civières sont exécutés avec un zèle et un entrain qui prouvent combien chacun est désireux de mettre en pratique les notions acquises au cours. Pour donner à notre expédition un cachet disciplinaire qui ne manquait pas de pittoresque, M. F. avait eu l'amabilité de nous apporter deux cors de chasse, et bientôt le signal conventionnel réunit la troupe qui se dirige sur le Noirmont, but de la promenade. C'est là que,

sur l'herbe tendre, à l'ombre des grands sapins, se fait le pique-nique, agrémenté de rires et de plaisanteries.

Puis la marche continue à travers les pâturages plantés de superbes sapins qui donnent à la contrée l'aspect d'un immense et splendide parc. A 6 h. le cor sonne de nouveau le rassemblement à la gare du Noirmont et le retour en chemin de fer s'effectue très joyeusement.

Journée magnifique sous tous les rapports. Aucun incident fâcheux à enregistrer. La bonne humeur, la gaieté n'ont pas faibli un instant et le radieux soleil nous tint fidèlement compagnie.

Et maintenant, un chaleureux merci à nos excellents docteurs, MM. Ceppi et Viatte, qui, en organisant cette sortie, nous ont procuré une charmante journée à tous égards. Espérons qu'on ne s'en tiendra pas à cette seule expédition, mais que nos samaritains auront encore l'occasion de se réunir, afin de s'exercer à la tâche et d'augmenter leurs connaissances pour leur bien personnel, pour le développement de notre jeune section et pour l'honneur de la Croix-Rouge.

Un participant.

Croix-Rouge genevoise. — Le Comité a fait partir pour Aix-les-Bains, sous sa protection, fin septembre, à quelques jours de distance, deux équipes de 17 infirmières en tout, dont trois sœurs suisses de la Croix-Rouge genevoise, deux ambulancières samaritaines genevoises, huit infirmières volontaires genevoises, trois infirmières volontaires françaises, une infirmière volontaire russe.

Elles avaient été demandées à M^{me} Th. L'Huillier par le maire d'Aix-les-Bains, à qui elles ont été adressées; M^{me} L'Huillier les a accompagnées. Ces infirmières ont été réparties dans diverses ambulances d'Aix, celles du Grand Cercle, de l'hôtel Bristol et de l'hôtel Splendide. Elles ont été très bien reçues, ainsi que les pansements et vêtements qu'elles emportaient avec elles.

Nous savons de bonne source qu'elles sont très appréciées, rendent de grands services et que plusieurs d'entre elles, trouvées très capables, occupent des postes de confiance. Elles sont aimablement traitées et travaillent avec ardeur. L'engagement comporte qu'elles seront défrayées et que les Suisses rentreront immédiatement au pays en cas de besoin. Le Comité est actuellement en pourparlers avec d'autres villes de France chargées de blessés, pour leur envoyer des infirmières capables.

Le Comité de la Croix-Rouge genevoise a fait à Genève un achat de 700 kg. de laine à tricoter pour le compte de la Croix-Rouge suisse; il a été envoyé au dépôt de Lausanne.

Actuellement, le Comité attend du Comité central de la laine pour faire faire 1600 mitaines et 1500 paires de chaussettes pour nos soldats, et de la flanelle coton pour 714 chemises. Ce sera du travail payé en partie par la Croix-Rouge suisse et en partie par la Croix-Rouge genevoise qui aura à faire un fort débours pour que les salaires soient satisfaisants. Le Comité désirant occuper le plus grand nombre de femmes possible travaillant à domicile, et voulant avoir en même temps du travail bien fait, a chargé de cette entreprise l'Union des femmes, si bien organisée pour cela et qui est très heureuse de pouvoir ainsi augmenter son travail sans aucun

débours pour sa caisse. Ces vêtements une fois confectionnés iront, en novembre, au dépôt de Lausanne d'où ils seront envoyés à nos troupes. Avec le refroidissement de la température, les demandes abondent au Comité central à Berne, où elles doivent toutes être adressées par les chefs de corps. *Alice Farre*, présidente.

Alliance des samaritains suisses. Comité central. — Le Comité central a admis comme nouvelles sections celles de Wangenhäusen (Thurgovie), Matzendorf (Soleure), Baar, *Délemont (Dames)*, *La Ferrière (Jura bernois)*, Morat, Windisch, Unter-Suraltal.

Les subventions aux cours de samaritains et de soins aux malades ne peuvent plus consister qu'en cartes de légitimation, car les cartouches à pansements sont épuisées jusqu'à nouvel avis.

Les directeurs de cours peuvent de nouveau demander des délégués aux examens finaux, mais ils doivent s'entendre préalablement avec ces délégués, et ne faire les propositions au Central qu'après avoir reçu l'assentiment des personnes demandées.

Il ne pourra être fait aucun envoi de Manuels sanitaires, car ceux-ci ne peuvent être obtenus pour le moment.

A cause de la situation actuelle, l'Assemblée extraordinaire des délégués prévue pour cet automne est renvoyée à une date indéterminée.

Alliance suisse des gardes-malades. — En séance du 4 octobre, à Olten, le Comité central a décidé que l'*Assemblée des délégués* aura lieu à Olten le dimanche 22 novembre, à 1 heure, à l'hôtel Aarhof. Les participants qui désireraient assister au dîner à midi (hôtel Aarhof) sont priés d'aviser les secrétaires de leur section.

L'ordre du jour prévu est: 1° Procès-verbal. 2° Compte-rendu annuel et rapport financier. 3° Nominations statutaires. 4° Assurance-maladie. 5° Rapport sur les examens périodiques (D^r Ischer). 6° Revision des statuts de l'Alliance. 7° Costume des membres. 8° Divers.

Malgré la dureté des temps, le Comité central compte sur une forte participation de délégués à cette importante assemblée.

